



Février 2024

Informations municipales **04 74 02 02 02**

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

**« Le savant qui ne met pas en pratique son savoir
est une abeille qui ne donne pas de miel. »**

Proverbe Perse

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat	1
Conseil municipal	2
Centre communal d'action social	2
Permanences "Rivolet Infos Accueil Numérique"	2
Conférence - débat sur la parentalité	2
Enquête statistique - INSEE	2
Matinée participative - aire de loisirs	2
Inscriptions rentrée scolaire 2024-2025	3
Sou des écoles	3
La canopée	3
Compostage	3
Don de briquettes	4
Broyage des végétaux	4
Dégâts de la faune sauvage : une application digitale	4
L'espace info énergie du Rhône	4
La classe en 5	5
La classe en 4 - "Conscrits 2024 - Vente de brioches"	5
La classe en 8	5
A.S.L. - Randonnée mensuelle	5
Association Hippotoufer - Stages de cirque	5
La classe en 1	6
Qui suis-je?	6

Dates à retenir

01 et 15/02 : Permanences « Rivolet Infos
Accueil Numérique »
03 et 10/02 : Vente de brioches – Classe en 4
06/02 : Conférence/Débat sur la parentalité
10/02 : Matinée participative – aire de loisirs
16/02 : Vente de gâteaux – Sou des écoles
19 au 21/02 : Stages de cirque pour enfants –
Hippotoufer
07 et 21/02 : Permanences – « Espace info-
énergie du Rhône » - Villefranche
11/02 : Concours de belote – Classe en 8
15/02 : Conseil municipal
24/02 : Repas des personnes âgées - CCAS
25/02 : Randonnée mensuelle – ASL
08/03 : Défilé du carnaval – vente de crêpes –
Sou des écoles
10/03 : Vente moules frites – Classe en 1
23/03 : Course aux œufs – Sou des écoles



MAIRIE

Secrétariat

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultable sur le site internet de la commune de Rivolet : <http://www.rivolet.fr>

- **Mardi de 7h30 à 12h / Jeudi de 16h à 19h / Vendredi de 10h à 12h30**

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera le **jeudi 15 février à 19h30** dans la salle de réunion de la mairie.

Centre Communal d'Action Sociale

Le **repas des anciens** se déroulera le **samedi 24 février à 12h** dans la salle des fêtes de Rivolet.

Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »

Les habitants de la commune ont la possibilité de se rendre en mairie pour être accompagnés et aidés dans leurs démarches administratives.

En effet, il est possible de rencontrer parfois des difficultés administratives et d'avoir besoin d'informations pour la gestion de différents dossiers. C'est dans ce cadre que la mairie propose une permanence ouverte à toute personne intéressée.

Ce mois de février, les permanences auront lieu, sur rendez-vous, **les jeudis 1^{er} et 15 février, de 18h à 19h en mairie de Rivolet.**

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Conférence - Débat sur la Parentalité

La municipalité et les communes environnantes proposent, en partenariat avec le CIAS de l'Agglo, une conférence/débat autour de la parentalité **le mardi 6 février 2024 de 20h à 22h** à la salle des fêtes de Rivolet.

Cette conférence intitulée "Être parent, quel chemin ! Pas toujours facile... quand les attitudes et émotions de mon enfant viennent réveiller les miennes" sera animée par Madame Cindy PERRIER, accompagnante en parentalité "Les Ateliers de le Grenouille Zen".

Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie par l'INSEE

Entre février et avril 2024, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé, le bien-être et la participation à la vie sociale et culturelle.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule sur plusieurs interrogations. Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre et un enquêteur de l'Insee prendra contact pour obtenir un rendez-vous.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Matinée participative pour l'aménagement de l'aire de loisirs : samedi 10 février

En janvier, nous avons débroussaillé et remis en état l'ancien sentier qui passe en haut du pré au-dessus du pressoir. Nous poursuivrons ce beau projet d'aménagement en **préparant le sol pour les plantations** prochaines **de haies** arbustives et de petits fruitiers :

Samedi 10 février entre 9h et 12h sur l'aire de loisirs

Vous pouvez participer à l'ensemble de la matinée ou passer simplement un moment selon votre envie et vos disponibilités.

à apporter (si possible) :

- râteau, pioche, seau, gants



ECOLE

Inscriptions – Rentrée scolaire 2024-2025

Pour les enfants qui feront leur 1^{ère} rentrée scolaire au mois de septembre 2024, nous remercions les parents de prendre contact avec Monsieur Boris THOMAS, Directeur de l'Ecole au 04 74 67 43 71, ou par mail : ce.0691105b@ac-lyon.fr

Sou des Ecoles

- Vente de gâteaux

Le Sou des Ecoles organise **le vendredi 16 février**, une vente de gâteaux dans la cour de l'école, dès 16h15. Ouverte à tous. Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part.

- Défilé du Carnaval et vente de crêpes

Le traditionnel défilé déguisé dans le village se déroulera **le vendredi 8 mars** et sera suivi par une vente de crêpes au profit du Sou des Ecoles.

- La course aux Œufs

Réservez votre date pour ce moment inoubliable à travers champs et bois, en famille ou entre amis. Venez participer à notre célèbre chasse **le samedi 23 mars**.

Plusieurs parcours disponibles.

A l'issue de votre cueillette, vous pourrez profiter des jeux, stands et restaurations dans la cour de l'école.

Nous recherchons activement plusieurs bénévoles pour le maintien de ce bel événement.



ENVIRONNEMENT

La canopée

La canopée est la **partie de la forêt correspondant à la cime des arbres les plus hauts** d'un peuplement forestier. On parle également de l'étage supérieur de la forêt.

En contact direct avec l'atmosphère et les rayons du soleil, **elle constitue un écosystème à part entière**. La canopée est un environnement qui présente une biodiversité et une productivité biologique très riches.

Longtemps consacré aux forêts tropicales humides le terme canopée **s'applique aujourd'hui à toutes les formations forestières** et peut aussi être utilisé pour désigner les algues géantes flottant à la surface des océans. (Source :Actu.Environment)

Compostage : rappel

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets* est généralisé.

Vous pouvez composter vos biodéchets* directement dans votre jardin ou bien venir alimenter le composteur collectif situé derrière la mairie.

Le code d'ouverture des bacs du composteur collectif ainsi qu'un "bio seau" sont à retirer en mairie aux heures d'ouverture.

*« Tout déchet alimentaire et de cuisine produits par les ménages. »

Don de briquettes

Le CCAS a reçu de Monsieur Jean d'Harcourt des briquettes de copeaux de bois compressés pour poêle et cheminée. Si des personnes sont intéressées, merci de contacter le CCAS de Rivolet par téléphone au 04 74 02 02 02 ou par mail à rivolet.mairie@orange.fr

Broyage des végétaux

Pour les personnes intéressées, merci de contacter le secrétariat de mairie par téléphone (04 74 02 02 02) ou par mail rivolet.mairie@orange.fr

Si le nombre de foyers recensés est suffisamment important, la commune mettra à disposition un « broyeur de végétaux ». Une participation financière sera demandée.

Dégâts de la faune sauvage : une application digitale

Le réseau Chambres d'agriculture met à disposition des agriculteurs, mais également de tout citoyen et des chasseurs une application permettant de faciliter le signalement des dégâts de la faune sauvage sur son exploitation agricole. Cet outil téléchargeable n'a pas valeur de déclaration mais comporte de très nombreux avantages.

Les dégâts de la faune sauvage sur les **cultures et les élevages** sont loin d'être anodins et **impactent chaque année les exploitations agricoles**.

Il est important de signaler les dégâts de la faune sauvage. Ces signalements permettent de proposer des solutions pour faire baisser les dégâts sur les exploitations et pour justifier l'application de mesures de gestion adéquates.

Développée à l'origine par la Chambre d'agriculture de Haute-Vienne, cette application disponible dès maintenant sur les principales **plateformes de téléchargement IOS et Android**, permet de **géolocaliser facilement le lieu où se sont constatés les dégâts**. Les photos pourront être transmises très facilement. Ces divers signalements permettront également d'enrichir une base de données relative à la pression de la faune sauvage sur les cultures et les élevages et serviront de base aux différentes **mesures à mettre en place pour en minimiser l'impact**.

Attention dans le cas de dégâts occasionnés par le grand gibiers (sangliers, chevreuils) ou par les prédateurs (loup, lynx) : la demande d'indemnisation doit se faire avec la fédération des chasseurs ou les pouvoirs publics en charge de l'indemnisation.

Une page sous OPUS a été créée :

<https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/piloter-l'exploitation/signaler-les-degats-de-la-faune-sauvage/l'application-mobile-pour-tout-type-de-degats/>

L'espace info->Energie du Rhône

Cet espace renseigne gratuitement les particuliers et les maîtres d'ouvrage sur toutes les questions liées à l'énergie. Un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel ou fournisseur d'énergie vous accompagne gratuitement dans vos démarches : Aides financières, conceptions techniques, hiérarchisation des travaux. **Sur RDV au 04 37 48 25 90**

Les permanences locales de 9h30 à 16h30 : **7 et 21 février de 9h30 à 16h30.**

Adresse : 13 rue Claude Bernard - 69400 Villefranche-sur-Saône

Informations disponibles sur le site internet : www.infoenergie69-grandlyon.org/particuliers/



ASSOCIATIONS

La classe en 5

Venez rejoindre la Classe en 5 de Rivolet !

Pour ceux qui sont nés une année finissant par 5 ! C'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous, pour faire les conscrits dans notre beau village, ainsi que pour organiser différents événements ponctuellement.

Merci de nous contacter à l'adresse suivante : stephdubosts75@gmail.com

(pour faire le point des effectifs de la classe en 5, une réunion aura lieu prochainement)

Président : Adrien Minot

Secrétaire : Stéphanie Dubost Sandrin

La classe en 4- « Conscrits 2024 – Vente de brioches »

Cette année, c'est au tour de la classe en 4 de Rivolet d'organiser et d'animer la traditionnelle fête des conscrits qui est programmée le vendredi 26 et le dimanche 28 avril prochain.

En amont de cette belle fête conviviale, et en ce début d'année, nous démarrons avec la tournée des brioches qui aura lieu les 2 premiers week-ends de février, à savoir : **les samedis 3 et 10 février 2024 à partir de 10h00.**

Les membres de la classe en 4, répartis en petits groupes, sonneront donc aux portes de vos maisons, pour vous proposer la brioche des conscrits.

En vous remerciant par avance de votre accueil chaleureux.

Pour les membres de la classe en 4

Marie-Hélène CORVI, Présidente

La classe en 8

La classe en 8 organise **le dimanche 11 février** son concours de belote coincée à 13h30 dans la salle des fêtes de Rivolet : 1^{er} prix : 2 jambons / 2^{ème} : 2 épaules puis cochons détaillés.

Tarif : 15 €.

Buffet, buvette

Venez nombreux.

ASL – Randonnée mensuelle

La prochaine randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 25 février** (4^{ème} dimanche du mois).

Départ à 9 heures, place Auderville.

Durée : environ 3 heures

Association Hippotoufer – Stages de cirque enfants

L'association **Hippotoufer** co-organise avec l'école de cirque **Arts, Vie et Vents** et la **Cie les Mots de la Lune**, des stages de cirque pour enfants et adolescents, à Rivolet, pendant les vacances scolaires d'octobre, février, avril et juillet.

Pour Qui ?

Enfants et adolescents de 4 à 17 ans

Plusieurs tranches d'âge sont proposées

Que vont-ils découvrir ?

Jeux de groupes pour apprendre à se connaître, vivre ensemble, échauffements, acrobaties, portés et pyramides, jonglerie, équilibre sur objets, initiation au jeu d'acteur et jeu clownesque.

Les enfants présenteront un spectacle ou une démonstration devant les familles, en fin de stage.

Le cirque développe le corps, l'esprit créatif et la confiance en soi.

Renseignements et Inscription sur le site d'Hippotoufer (le petit festival des Dindes Folles)
<https://dindesfolles.com/2023/08/04/stages-de-cirque-enfants-2023-2024/>

Contacts :

- Noémie Crozier : suenodelarte@gmail.com
 - 07 52 03 93 43 – <https://www.suenodelarte.com/>
- Maude Lallier : maudelalune@yahoo.fr
 - 06 77 01 19 42 – <https://maudelalune.wixsite.com/lesmotsdelalune/cie>

La classe en 1

« Venez vous désaltérer à la buvette, chanter et danser au son de l'accordéon, et vous régaler le dimanche 10 mars 2024 avec les traditionnelles moules-frites de la Classe en 1 sur place ou à emporter* (*pour la planète, pensez à vos gamelles).

Nous vous attendons nombreuses et nombreux ! »

La Mairie de RIVOLET

Bravo à toutes celles et ceux qui ont répondu et trouvé la perle rare de janvier qui était le grand corbeau (*corvus corax*) bien sûr !

Qui suis-je ?

La nuit arrive, un Merle pousse ses dernières notes pour dire qu'il va se coucher, le brouhaha de la journée s'éteint, un temps de silence, et c'est là...que j'interviens. Quelques notes pour dire que j'habite ici, sous la canopée de la forêt proche du village ou de votre hameau. Quelques notes qui attendent une réponse...

C'est un chant facile à imiter par une bouche humaine et c'est probablement l'imitation de ce chant utilisé comme cri de ralliement par les contrebandiers-insurgés de la fin du 18^{ème} siècle dans l'ouest de la France qui leur a valu le nom de chouans.

Et je suis aussi assez fière d'être une star dans les terriers !

Vous avez la réponse ?

Envoyez-la à l'adresse de la mairie : rivolet.mairie@orange.fr